

Revue internationale de

# CRIMINOLOGIE

et de

# POLICE

technique et scientifique

Organe officiel  
de l'association internationale des criminologues  
de langue française (AICLF)

VOLUME LX

N° 4 2007

OCTOBRE-DECEMBRE

Les auteurs commencent par expliciter les concepts biochimiques et génétiques de base relatifs à l'ADN lui-même et aux méthodes d'analyse en biologie, avant de présenter les méthodes d'analyse spécifiques au domaine de la génétique forensique. Ils traitent ensuite de l'utilisation pratique des traces biologiques dans le cadre d'une enquête pénale, puis présentent les tests indicatifs permettant de détecter la présence de traces biologiques de différentes natures sur les lieux d'un délit. Le lecteur est également sensibilisé aux questions statistiques soulevées par l'interprétation des traces biologique. A cet égard, cette nouvelle édition mise à jour et augmentée a été enrichie d'un chapitre sur les logiciels d'interprétation et les réseaux bayesiens permettant de donner une représentation transparente et graphique de l'interdépendance existant entre deux variables lorsque l'analyste est confronté à des réseaux complexes d'information. Enfin, l'attention du lecteur est attirée sur les questions légales soulevées par le prélèvement et l'analyse de données génétiques dans le cadre pénal, ainsi que par la création de fichiers de profils ADN.

L'utilisation de l'ADN dans le cadre de la procédure pénale a connu depuis quelques années une médiatisation importante. Cet ouvrage est un texte de référence pour toute personne s'intéressant à la problématique de la preuve génétique. Il présente en effet les différents concepts de façon claire et accessible pour le profane, tout en offrant un degré de lecture plus complet au lecteur déjà familiarisé avec les concepts scientifiques présentés. Les explications sont agrémentées de nombreux exemples et schémas qui rendent la lecture particulièrement attractive.

**Traité d'entomologie forensique, Les insectes sur la scène de crime**, par Claude Wyss, Daniel Cherix, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2006, 317 p.

Cet ouvrage est le fruit d'une rencontre entre un inspecteur de la Police de sûreté du Canton de Vaud et un professeur d'entomologie à l'Université de Lausanne. Tout commence lorsque le premier demande au

second de l'aider à identifier des insectes retrouvés sur les lieux d'une mort suspecte. Ceux-ci vont rapidement révéler leur utilité: ils seront les indices qui permettront d'élucider cette affaire et cimenteront la complicité de ces deux passionnés.

L'entomologie forensique se définit comme l'utilisation des insectes nécrophages au service de la justice. Son but est l'estimation du jour du décès. L'ouvrage s'ouvre sur une introduction historique nous plongeant au cœur du sujet, et dans laquelle l'on découvre que l'utilisation d'insectes dans le but de dater la mort est attestée au Xème siècle déjà. De nombreux extraits de textes fondateurs de l'entomologie forensique sont ensuite partiellement reproduits et brièvement commentés. Puis, les développements du XX<sup>ème</sup> siècle en la matière sont présentés pays par pays.

Les auteurs explicitent les concepts de base de l'entomologie, en donnant à leurs sujets d'étude leur place dans l'évolution des espèces et dans la chaîne alimentaire, puis en présentant leurs caractéristiques morphologiques. L'ouvrage se concentre ensuite plus précisément sur les insectes nécrophages. Les explications sont agrémentées de nombreux schémas et dessins illustrant la problématique. Les auteurs abordent ensuite la thématique de la détermination de l'intervalle post-mortem. Celle-ci a des implications pénales évidentes, par exemple pour élucider un décès suspect, confondre le meurtrier, révéler une escroquerie à l'assurance ou simplement informer la famille sur les circonstances de la mort d'un proche.

Dans le cadre de la détermination de la date du décès, les auteurs développent les complications causées par le déplacement du cadavre et par la présence de drogues dans l'organisme en décomposition. Un chapitre présente ensuite en détail plusieurs expériences réalisées sur le terrain à l'aide de cadavres de cochons. Puis, les auteurs illustrent leur propos à l'aide de cas réels rencontrés lors d'enquêtes.

Enfin, un dernier chapitre donne des conseils pratiques pour prélever des insectes sur les lieux d'un crime, présente le matériel nécessaire, les méthodes de préparation et de conservation, et précise le contenu d'un rapport d'expertise; il donne également des clés d'identification.

La matière de cet ouvrage est extrêmement dense, et nul doute que les férus d'entomologie y trouveront matière à étoffer leurs connaissances. Mais au-delà de ce cercle de spécialistes, ce livre enthousiasmera également les novices, qui y découvriront un monde d'une richesse insoupçonnée, que les auteurs parviennent à présenter de façon claire et abordable. Les concepts théoriques nécessaires à la compréhension de la matière ne sont pas une fin en soi, et les auteurs relatent de nombreuses expériences de terrain. A chaque ligne de cet ouvrage transparaît la passion qui les anime, et le lecteur a vite fait d'être emporté à son tour dans ce monde captivant.

**Pan-African Issues in Crime and Justice**, par Anita Kalunta-Crumpton et Biko Agozino (éd.), *Interdisciplinary research series in ethnic, gender and class relations*, Ashgate, 2004, 266 p.

Cet ouvrage s'ouvre sur un rappel: dans de nombreux pays, les personnes d'origine africaine appartiennent aux classes pauvres de la société, et, incidemment, représentent également une proportion importante de la population carcérale des pays en question. Parallèlement, la criminologie demeure l'apanage des universités d'Europe et d'Amérique du Nord, et elle ne pourrait que gagner à s'ouvrir à des académiciens africains. Ainsi, les quatorze auteurs qui ont contribué à cet ouvrage nous offrent leur point de vue sur quelques phénomènes criminologiques particulièrement intéressants: Le voyage commence en Afrique de l'Ouest, avec la présentation d'une tradition appelée le «*trokosi*», à savoir une coutume consistant en la donation d'un enfant à un temple comme compensation d'un crime commis par un membre de sa famille. A partir de cet exemple, l'auteur s'interroge sur la réponse à donner à des pratiques traditionnelles entrant en conflit avec les droits de l'homme. Sont ensuite présentés les mondes policier et judiciaires égyptiens, et pénitentiaire namibien. Deux contributions abordent pour leur part la problématique des «*Nigerian connections*», ces fraudes par Internet sollicitant de la part des récipiendaires la communication de leurs coordonnées bancaires sous prétexte d'un impor-

tant versement d'argent. Elles replacent le phénomène dans son contexte social et économique et l'analysent sous l'angle de différentes théories criminologiques tels que l'anomie et le «*rational choice*».

Une large part de l'ouvrage est dédiée aux femmes dans les différents pays africains: un chapitre est consacré à la violence faite aux femmes au Brésil, en replaçant cette question dans le contexte de la place des femmes en général dans la société brésilienne. Un autre s'intéresse à la prison pour femmes de Westville en Afrique du Sud: en 1996, en effet, le secteur pénitentiaire est devenu indépendant de l'armée, ce qui, quelques années plus tard, a permis l'établissement d'une troupe de théâtre dans la prison. Plutôt qu'une mise en scène traditionnelle (avec des acteurs et des spectateurs cantonnés à leurs rôles respectifs), le concept vise à créer une scène «globale» dans laquelle toute personne présente sur scène ou dans la salle peut intervenir pour changer le cours de l'action et lui donner son interprétation propre, le but étant d'éveiller l'intérêt des participants et de provoquer une prise de conscience et de position par rapport à la réalité telle qu'elle est représentée. Un autre article traite des systèmes de justice indigènes, du support que les femmes peuvent y trouver et de l'importance que cette justice restauratrice et transformatrice revêt pour la communauté. Une quatrième contribution enfin aborde la question de la participation des femmes dans le marché de la drogue en Jamaïque. L'ouvrage se clôt par deux chapitres consacrés aux relations entre l'Afrique et l'Europe: l'un en évoquant l'importation et l'imposition de systèmes politiques et juridiques par le biais de la colonisation, l'autre par l'exposition de ce que la criminologie pourrait apprendre de la lutte des Africains pour obtenir réparation des crimes d'esclavage.

Ce livre vise à présenter quelques apports intéressants qu'une science criminologique plus globale pourrait faire à ce domaine. Parallèlement, les auteurs relèvent que chaque société a sa façon propre de réagir à la déviance, et que, en conséquence, les concepts développés par une criminologie de sensibilité occidentale ne peuvent pas être transposés sans autre à l'Afrique. D'autre part, les auteurs, en mettant en